

TAXE DE SÉJOUR - REGISTRE DU LOGEUR – TERRES DE CORREZE

(À remplir par le logeur et à conserver par lui comme justificatif. Conserver un exemplaire pendant 5 ans)



Nom de l'hébergeur :

Adresse de l'hébergement :

Catégorie : camping gîte, meublé hôtel résidence, village vacances chambre d'hôte

Classement en étoiles : 1 2 3 4 5

Mois de				Calcul de la taxe de séjour								TOTAL
N° ordre perception	Date arrivée	Date départ	Nombre personnes "exonérées"	Nombre personnes "assujetties"	x	Nombre de nuits	=	Total nuitées	x	Taxe de séjour	=	Taxe encaissée
				A	x	B	=	x	C	=	(A x B) x C	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
					x		=		x		=	
Montant perçu												

L'état est établi par les logeurs pour le recouvrement de la taxe de séjour, en application de la loi L5211-21 du CGTC. Ce document est un modèle que l'hébergeur peut utiliser ou reproduire librement. S'il dispose de différents hébergements (ex : 2 meublés), le loueur doit tenir **un registre par location**.